

**ANNEXE I**

**PROJET ARTISTIQUE ET CULTUREL PÔLE SUD**

**2013 / 2016**



**PRÉSENTÉ PAR JOËLLE SMADJA**

# SOMMAIRE

<b>1 - CONTEXTE ET HISTOIRE</b>	pages 3-4
<b>2 -PÉRIODE DE PRÉFIGURATION 2012/2013</b>	pages 5-6
<b>3 -PROJET DE DÉVELOPPEMENT 2014/2016</b>	pages 7-14
<b>4 -LES OUTILS DU DÉVELOPPEMENT</b>	page 15

# 1 - CONTEXTE ET HISTOIRE

Le projet de Pôle Sud a connu plusieurs phases de développement qu'il est nécessaire de rappeler pour appréhender les nouvelles propositions. L'équipement qui a précédé la création de Pôle Sud fut une Maison des Jeunes et de la Culture qui a vu le jour en 1965. Son projet de l'époque, orienté vers le développement de l'action culturelle en lien avec les valeurs de l'éducation populaire a fait de cet équipement de proximité l'un des lieux majeurs d'innovation culturelle et sociale jusqu'au milieu des années 80. Le directeur Alain PY est arrivé en 1979 et a été le maître d'œuvre de toutes les évolutions de ce projet. Dès 1985, un projet de développement intégrant la rénovation de la salle de spectacle et tout un programme artistique et culturel est présenté aux collectivités locales qui accompagnent ce projet avec l'ouverture d'une nouvelle salle de spectacle en 1989. La situation géographique particulière de l'équipement (quartier périphérique de Strasbourg) en fait un enjeu en terme d'expérimentation culturelle hors du Centre Ville.

## 1ere phase 1989/1998

1989 : La nouvelle équipe municipale pilotée par Catherine Trautmann reconnaît la complémentarité artistique de ce nouveau projet avec les autres structures de l'agglomération. Le premier projet artistique met en avant la musique et la danse dans ses dimensions de diffusion, de création et d'accompagnement des équipes artistiques. Dès 1990, le premier festival de danse consacré aux émergences est né. En 1991, la première résidence chorégraphique et pédagogique est initiée et durant les huit années qui ont suivi, un énorme travail de repérage et de renforcement du projet vaut à Pôle Sud une reconnaissance nationale grâce à la labellisation de son projet dans ces 2 dimensions : Pôle Sud devient en **1998 « Plateau pour la danse » et « Scène des Musiques Actuelles –Jazz »**.

## 2ème phase : 1999/2001

Cette reconnaissance de l'Etat va renforcer le projet artistique du lieu qui progresse régulièrement en matière de fréquentation et qui affine son projet. A cette même période, Pôle Sud engage avec les collectivités territoriales une deuxième phase de discussion en matière d'équipement. Le lieu (ancienne MJC) a été construit en 1963 et le bâtiment souffre d'obsolescence avancée. Même si le lieu dispose d'une salle de spectacle toute neuve, le reste du bâtiment continue d'abriter de nombreuses activités socioculturelles héritées de la période précédente : Ecoles de musique et de danse, sports, arts martiaux, accueil associatifs divers, centre de loisirs, bibliothèque municipale, activités artistiques amateurs etc.

## 3ème phase : 2002/2004

Afin de consolider le projet et de réunir les deux labels précédents en un seul cahier des charges, le Ministère de la Culture et la Ville de Strasbourg proposent de s'engager auprès de Pôle Sud sur 3 ans. La structure devient donc **« Scène conventionnée pour la musique et la danse en 2001 »**.

Dans cette phase de développement, le projet est de continuer à offrir sur le quartier les services rendus par l'ex-MJC mais de répartir ces missions entre 3 structures différentes : **un centre socio-culturel, une médiathèque et un théâtre**. Une nouvelle phase de discussion est ouverte qui aboutira à la création d'un nouvel équipement regroupant **3 structures indépendantes**.

Tout en négociant et participant activement au projet de rénovation du lieu, Pôle Sud entame une nouvelle phase de son projet artistique en anticipant sur **les nouveaux espaces** qui seront à sa disposition à partir de 2004.

#### **4ème phase : 2005/2011**

La livraison des nouveaux locaux en 2004 permet la mise en oeuvre du nouveau projet artistique qui prend en compte ce nouveau potentiel spatial (**2 studios de danse dont 1 affecté aux résidences d'artistes** + 5 studios de musique destinés à l'école de musique).

Signature de la 2ème convention triennale (2004/2007) - 3ème convention quadriennale (2008/2011) regroupant la Ville, l'Etat et le Département.

L'association entérine toutes ces évolutions de projet par un changement de ses statuts en 2009.

2011/2012 : année de transition – convention annuelle signée par la Ville de Strasbourg, L'Etat, le Département et pour la première fois la Région Alsace.

**Départ du directeur en juin 2011 qui était en co-direction depuis octobre 2009**

**Nouvelle direction unique à partir de juin 2011.**

### **Commentaire général**

Toutes ces phases confirment le caractère atypique et particulier de Pôle Sud. Son histoire, ancrée sur des valeurs d'éducation populaire, son évolution, ses modifications architecturales et structurelles révèlent l'obstination constructive de toute une équipe. Les pouvoirs publics ont suivi cette progression de manière continue et ceci sur une belle amplitude temporelle. Preuve d'un projet sérieux et qui a su évoluer de manière constructive en tissant sa toile à l'échelle de tout un territoire.

Pôle Sud est donc à l'aube d'une nouvelle phase de son développement par la mise en route souhaitée d'une nouvelle convention avec l'Etat, la Ville, le Département du Bas-Rhin et la Région Alsace.

## 2 - PÉRIODE DE PRÉFIGURATION 2012/2014

### INTRODUCTION

Pôle Sud a traversé pendant plus de 20 ans toutes les évolutions d'un projet artistique qui a su s'affiner et se développer sans arrêt. La possibilité d'intégrer un réseau national tel **que les Centres de développement chorégraphique** est une suite logique si on veut consolider, sur ce territoire, une action forte en danse. Si l'expertise chorégraphique de l'équipe de Pôle Sud et de sa direction est reconnue, l'établissement fonctionne depuis de nombreuses années sur une forme de délégation artistique en matière de jazz. L'association Jazz d'Or, organisateur de festivals internationaux, installée de longue date sur le territoire, accompagne depuis sa création le programme artistique de Pôle Sud. Afin de donner plus d'autonomie à cette structure spécialisée et recentrer le projet de Pôle Sud sur son axe de prédilection, et en concertation avec le Ministère de la Culture et l'ensemble des partenaires, Pôle Sud doit consacrer la période à venir à la consolidation de son projet danse par une labellisation nationale.

JAZZ D'OR PRÉTEND AU LABEL SCÈNE DES MUSIQUES ACTUELLES – JAZZ - SMAC

PÔLE SUD SOUHAITE DEVENIR CENTRE DE DÉVELOPPEMENT CHORÉGRAPHIQUE – CDC

### RÉORGANISATION : PLUSIEURS PHASES

Durant cette période de préfiguration, les activités et le programme de Pôle Sud doivent évoluer progressivement. La labellisation de Jazz d'Or en SMAC doit s'accompagner de moyens supplémentaires émanant de l'Etat et des autres collectivités territoriales lui permettant très progressivement de développer son activité et son projet à l'échelle régionale, nationale et internationale. Durant cette période de transition, Pôle Sud reste le support principal de sa programmation annuelle. Une convention de collaboration entre les 2 structures établira très précisément les modes de collaborations en matière budgétaire et d'utilisation de l'outil Pôle Sud. L'autonomisation progressive de Jazz d'Or va libérer du temps de travail et un budget artistique supplémentaire pour renforcer le programme de Pôle Sud en matière d'actions chorégraphiques afin de correspondre au label souhaité : devenir CDC. La procédure de validation de label-réseau nécessite la mise en place d'une période de préfiguration d'environ 1 an permettant l'étude du dossier et l'échange d'information entre le ministère en région et la DGCA, (Direction Générale de la Création artistique)

---

## PROJET CHOREGRAPHIQUE : CE QUI EXISTE DEJA

### UNE SAISON DE DIFFUSION ET DE CRÉATION

Scène repérée et repérable dans le paysage alsacien, Pôle Sud a une saison de diffusion danse importante sur ce territoire. **Quinze à vingt compagnies par an** sont programmées en saison, du régional à l'international, du jeune public au tout public. Grâce à une politique de coréalisation et l'organisation de séries, Pôle Sud présente **plus de 50 représentations danse par an**.

Exemples d'artistes accueillis en 2012/2013 en saison :

**Laurence Rondoni, Alban Richard, Ballets. C. de la B., Kaori Ito, Julyen Hamilton, Mark Tompkins, Emanuel Gat, Sharon Fridman, Caterina Sagna, Gisèle Vienne, Sylvain Huc, Olga Mesa, Virginia Heinen, Cie Mémoires Vives, Ivana Muller, Mathilde Monnier, Benoit Lachambre, Jorg Muller.** 7 Cies internationales, 8 Cies nationales, 3 Cies de la région

### UN FESTIVAL INTERNATIONAL

Unique en son genre, le festival Nouvelles combine danse contemporaine et performances issues des arts plastiques. Construit en partenariat avec le FRAC Alsace, le festival réunit chaque année 20 équipes originales venues de tout horizon. La confrontation entre ces deux formes artistiques renouvelle le regard et décloisonne le genre. Le festival se déroule sur plusieurs espaces, intérieur et extérieur, mais aussi dans plusieurs villes de la Région (Erstein, Sélestat, Andlau, Barr, Obernai ...)

**Programme Nouvelles 2013 : David Rolland, Michel Schweizer, Thomas Hauert, François Verret, Andréa Sitter, Olivia Granville, Stéphanie Aubin, Martin Schick, Jozsef Trefeli, Fatou Cissé, Andrey Wemba, Catherine Baÿ, Tsuneko Taniuki, Diogo Pimentao, Androa Mindre-Kolo, le Grand Jeu, Guillaume Desanges ...**

### UNE POLITIQUE DE RÉSIDENCES

Initiées depuis 20 ans cette politique de résidences chorégraphiques est probablement le point fort du projet. Renouvelées et élargies à plus d'artistes, ces résidences vont prendre plusieurs formes et ainsi activer davantage tout un territoire et être l'enjeu de partenariats actifs.

### UNE ACTION CULTURELLE INTENSE ET DIVERSIFIÉE

L'expérience de Pôle Sud en matière d'action culturelle lui permet aujourd'hui d'intervenir sur tous les publics (étudiants, lycéens, personnes empêchées, enfants, tout public etc.. de tout âge et de toute catégorie sociale grâce à un très important réseau de partenariats.

#### **Partenaires 2012/2013 :**

Adiam 67/ Université de Strasbourg – Art du spectacle et Arts Visuels / Haute Ecole des Arts du

Rhin / Conservatoires de Région et de Ville / Lycées / Collèges / Ecoles primaires / Le Maillon / Le TJP / Le réseau des Médiathèques de la CUS / Le CIRA / Faites du Théâtre / L'association Tôt ou T'art /

*Pôle Sud est par ailleurs un des membres fondateur du groupe de réflexion « Strasbourg Festival » qui réunit 7 festival de création à Strasbourg (Musica, Ososphère, Jazz d'Or, Giboulées de la Marionnette, Artefact, Nouvelles et Premières).*

### **3 - PROJET DE DÉVELOPPEMENT 2014/2016**

Au-delà de sa mission actuelle de diffusion et de création, Pôle Sud doit pouvoir faire évoluer son projet de développement chorégraphique à l'échelle locale, régionale, inter-régionale, nationale, transfrontalière et européenne. Le projet actuel et son histoire ont permis de fidéliser un large public autour de la danse grâce à tout un dispositif d'actions qui s'est décliné et renforcé au fil des ans. Fort de ce qui est déjà en place, Pôle Sud doit pouvoir renforcer son action autour de plusieurs axes. Le projet de développement s'articule autour de la mise en place de plusieurs dispositifs d'aides à la création et à la diffusion, associés à une médiation culturelle importante. C'est par l'invention de nouveaux outils d'interventions et surtout par la mise en réseau des projets que ces objectifs pourront être atteints.

#### **I - DÉVELOPPER LA DIFFUSION DE LA DANSE**

Cet objectif concerne aussi bien les compagnies que le territoire. Améliorer la diffusion de la danse c'est multiplier le nombre de représentations pour les compagnies mais c'est aussi mieux organiser sa présence sur un territoire. Une meilleure diffusion doit pouvoir tenir compte de ces paramètres. **Développer la diffusion c'est : agir sur la création, sur les publics, sur la coopération culturelle et sur les réseaux.**

#### **ACCOMPAGNER ET SOUTENIR LA CRÉATION:**

Accompagner la création chorégraphique c'est aussi agir sur sur la diffusion. **Ce soutien doit concerner aussi bien de jeunes équipes d'artistes que des compagnies plus renommées.**

**Soutenir la création c'est :** Mobiliser des moyens financiers par le biais de budgets de co-production.

Offrir des moyens de productions in-situ dans le cadre de résidences de création, résidence d'écriture ou de recherche. Accompagner les artistes dans leur recherche de financements et dans l'élaboration de leur projet. Valoriser la danse et la création chorégraphique auprès de la presse, des médias et des institutions. Organiser la mise en relation des artistes avec un large public par le biais d'actions culturelles concertées avec un territoire.

#### **Exemples de soutien à la création saison 12/13 :**

Prêts de studios à 10 compagnies locales

Coproduction de 2 compagnie régionales diffusées dans la saison : Cie Mémoires vives et Cie Blicke

Compagnonnage avec la Compagnie Degadezo pour un projet de formation avec le TJP

Diffusion de la Compagnie Olga Mesa après avoir été co-producteur de la pièce.

Coproductions des Cies : Catarina Sagna, Xavier Lot et Georges Appaix.

## **DEVELOPPER LES PUBLICS**

Développer la diffusion de la danse passe par l'augmentation et une meilleure préparation des publics. Ce développement passe par la mise en place d'actions culturelles diversifiées organisées en partenariat avec des associations ou structures locales. Véritable « sésame » d'un développement réussi, le public doit pouvoir accompagner en toute intelligence les évolutions et enjeux de cet art. Conférences, rencontres, masterclasses, stages, ateliers etc... sont autant d'outils du développement. Que ce soit dans la cadre de la sensibilisation ou de la formation, vis à vis des amateurs ou des professionnels, des jeunes ou des moins jeunes, des artistes régionaux ou internationaux, ces programmes doivent poursuivre des objectifs précis : favoriser la meilleure compréhension d'une œuvre, rapprocher les artistes du public et être en synergie avec des partenaires et un territoire.

## **RENFORCER LES PARTENARIATS LOCAUX ET REGIONAUX**

Si la présentation de la danse à Strasbourg se porte plutôt bien c'est grâce à une coopération culturelle de longue date entre les structures de la Ville et en particulier entre Pôle Sud et le Maillon. Cette collaboration prend sa source dans la complémentarité des projets. Le Maillon, en tant que scène européenne ne peut ignorer la danse comme véritable phénomène de création artistique et encourager sa diffusion. Pôle Sud en tant que scène conventionnée mène depuis de nombreuses années un travail de médiation culturelle auprès d'un public qui désire voir autant de jeunes artistes que de compagnies de référence. C'est par la combinaison de ces deux objectifs que la collaboration est durable. Cette collaboration permet, de fait, de multiplier le nombre de représentations et le public. C'est dans cet état d'esprit de complémentarité que Pôle Sud envisage toutes ses collaborations.

**Le développement de la diffusion en région peut se construire sur ces mêmes bases.**

## **DÉVELOPPER DE LA COOPÉRATION CULTURELLE DANS LA COMMUNAUTÉ URBAINE ET LA RÉGION**

Même si la danse a connu ces dernières années une évolution importante en matière de reconnaissance et de fréquentation, sa diffusion reste anecdotique à l'échelle du territoire de l'Alsace. L'organisation du territoire présente pourtant de nombreux espaces possibles pour sa diffusion. L'un des ralentisseurs de son développement est probablement la mauvaise connaissance de son potentiel par les responsables de programmation. L'un des défis des années à venir consiste à mieux faire connaître et à accompagner cette programmation par le développement de coopération culturelle entre les structures. Formation, informations, coréalizations, visionnages en commun, conférences, films etc... autant d'outils à développer pour mieux faire connaître la danse aux programmeurs de la région tout en développant les outils de médiation culturelle qui pourraient y être associés.

Une collaboration de l'Agence Culturelle d'Alsace peut être mise en place pour développer des actions de **sensibilisation mais aussi mettre en place un réseau de diffusion danse en région.**

**Quelques lieux sont déjà sensibilisés tels que : l'espace Athic d'Obernai, le MAC de Bischwiller, l'espace Rohan de Saverne, La coupole de St Louis, La Castine de Reichshoffen ...**

## **UN FESTIVAL DE DANSE COMME OUTIL DE DEVELOPPEMENT REGIONAL :**

Le festival « Nouvelles » existe depuis plus de vingt ans mais est plutôt concentré sur l'agglomération strasbourgeoise. L'une des pistes du développement de la diffusion est d'élargir le champ d'action de cet événement vers d'autres structures de la région. La confiance dans la programmation de Pôle Sud peut ainsi aider des opérateurs non spécialisés à introduire de la danse dans leurs programmations.

## **REJOINDRE ET CREER DES RÉSEAUX DE DIFFUSION**

Un réseau inter-régional se développe et il est aujourd'hui envisageable d'élaborer des projets en

matière de diffusion et de formation à l'échelle d'une grande région (Grand Est).

Plus largement, Les Centres Chorégraphiques Nationaux, les CDC, les Petites Scènes Ouvertes, les Repérages à Lille, le réseau re-connaissance de Grenoble, Culture des Suds etc... des réseaux avec lesquelles Pôle Sud est proche et qui désirent entamer avec nous un travail de partenariat.

L'inscription de Pôle Sud en tant que CDC le fait entrer de fait dans un réseau national et international. Cette nouvelle position peut faciliter son engagement dans des projets transfrontaliers, tri-nationaux et européens.

## II - DÉPLOYER DE NOUVEAUX MODES DE RÉSIDENCES ARTISTIQUES

La notion de résidence artistique est désormais bien intégrée dans les processus de développement d'un lieu ou d'un projet. Pratiquée depuis plus de 20 ans à Pôle Sud, le concept a évolué au fil des ans et il est possible aujourd'hui de diversifier l'offre de résidences et surtout de redéployer cette offre à l'échelle de plusieurs artistes. La durée des résidences est variable et dépend des contenus, enjeux et projets. Le dispositif décrit ci-après est une base de travail, certaines résidences peuvent conjuguer plusieurs types d'accueil et il est important que Pôle Sud puisse trouver une manière fluide de passer d'un dispositif à un autre.

### LES RÉSIDENCES D'ÉCRITURE OU DE RECHERCHE

Ces résidences s'adressent aux compagnies, locales, régionales, nationales ou internationales, en recherche d'un espace de travail pour consolider un projet, faire répéter des équipes ou disposer d'un temps de recherche. Ces temps de résidences doivent être accompagnés d'un budget spécifique. La durée peut varier en fonction de la localisation de la compagnie. Ces résidences n'ont pas d'obligation de représentations dans le lieu mais peuvent faire l'objet de visibilité en terme d'étapes de travail.

**Résidence avec François Verret à partir de mai 2013.**

**3 périodes de travail déjà réparties entre octobre 2013 et mai 2014**

### LES RÉSIDENCES « ACCUEIL STUDIO » :

Il s'agit ici coordonner les demandes de résidences à l'échelle d'un territoire élargi. Les demandes émanent auprès de tous les espaces prêts à les accueillir ( CDC, CCN, Scènes diverses). Chaque opérateur définit ses conditions d'accès (accès studios, financements, calendriers ...) Les Centres Chorégraphiques Nationaux dispose de manière conventionnelle avec l'Etat d'un dispositif intitulé « Accueil-Studio » leur permettant de répartir chaque année des apports en co-production assortis d'un accès à des studios. Ces dispositifs existent mais pour l'instant aucune concertation entre les opérateurs ne permet d'intervenir de manière concertée et amplifiée auprès de l'un ou l'autre artiste.

**Ainsi est né l'idée de ces résidences « concertées » :** Organiser sur un territoire cohérent (Grand Est) la présence d'artistes choisis par plusieurs partenaires. Les accueillir successivement dans nos studios pour une période de résidence. Apporter chacun une part de production et organiser la diffusion in fine de la création.

**Ce dispositif est en cours d'élaboration et réunit d'ores et déjà : le CCN de Mulhouse, le CCN de Belfort le théâtre de Bouxwiller et Pôle Sud. Des démarches sont en cours pour le CCN de Lorraine et la Filature à Mulhouse. Il concernerait 3 à 4 projets différents par an.**

#### Projets en cours

##### Rachid Ouramdane :

Dates à définir : Ballet du Rhin Mulhouse

Mars 2014 : Pôle Sud Strasbourg

##### Emmanuel Egermont :

19 au 27 août : Bouxwiller

28 août au 4 septembre : Ballet du Rhin Mulhouse

5 au 11 septembre : Pôle Sud Strasbourg

##### Cie Affari-Esteri :

Du 29 avril au 10 mai : Ballet du Rhin Mulhouse

16 au 30 septembre: Pôle Sud Strasbourg

### **LES RÉSIDENCES D' ACTIONS**

Nouveau format de résidences qui se concentrent sur un objet précis en lien direct avec un territoire. Les résidences d'action mettent en place des projets artistiques et pédagogiques qui se réalisent dans le temps donné de la résidence. Le projet émane d'un artiste qui désire mettre en place une action ou une création nécessitant la participation d'amateurs ou d'artistes locaux. Le résultat de la résidence fait l'objet d'une restitution publique.

**Février 2013 : Résidence de l'équipe du projet « Warriors- Génération Europe » de Paul Hossfeld**

**A partir de septembre 2013 : 3 projets prévus avec Andréa Sitter, Clara Cornil, Christophe haleb**

### **LES RÉSIDENCES DÉLOCALISÉES**

Nouvelle proposition impliquant Pôle Sud et un autre partenaire local ou régional qui désire mener un projet de résidence chorégraphique. Ces résidences peuvent ainsi avoir lieu dans des lycées, hôpitaux, usines, entreprises etc.. L'idée est de développer une présence artistique dans des lieux inhabituels et de provoquer ainsi une interaction entre un artiste, un lieu de diffusion et une œuvre artistique.

**Projet 2013 :**

**Projet Playmobile :** immersion du chorégraphe Sylvain Huc dans 2 classes du département avec ateliers chorégraphique et musicale et restitution par les élèves

**Scénographies Urbaines :** Résidence à Dakar (Sénégal) de 2 chorégraphes ( Nelisiwé Zaba et Florent Makelélé) du 18 décembre 2012 au 13 janvier 2013 – Restitution visuelle en mai 2013.

### **DES LABORATOIRES D'EXPÉRIMENTATIONS ARTISTIQUES**

Ces laboratoires ont pour objectif de faire évoluer ou de faire se partager des processus de création. Cet espace de travail n'est pas soumis aux contraintes de la production mais vise à interroger des pratiques incluant des croisements avec d'autres formes artistiques. Inscrits dans le projet des résidences, ces laboratoires sont aussi des espaces de transmission entre les artistes sur un territoire.

Exemple : des laboratoires sur le lien entre images vidéo et spectacles vivants – Arts numériques et performances etc..

### **III - DÉVELOPPER LA FORMATION PAR LA COOPÉRATION PÉDAGOGIQUE**

Il existe sur ce territoire plusieurs structures professionnelles en matière de formation danse. Un Conservatoire à Rayonnement Régional, un Conservatoire de Ville et un très grand réseau d'écoles de danse associatives. La formation initiale est donc largement prise en compte dans ce secteur. On peut toutefois considérer que la formation professionnelle continue existe peu. Des tentatives ont été faites (cours professionnels quotidiens etc..) mais il semble que le public de danseurs professionnels n'est pas encore assez important. Développer ce public doit passer par un meilleur tissage des collaborations entre les structures de formation. La présence sur le territoire de compagnies en résidence peut aider à ce développement par le biais de stages, masterclasses, ateliers, etc.. Pôle Sud peut être un relai spécifique et cohérent entre l'artiste et des demandes extérieures. Ces interventions doivent être planifiées sur le long terme et être l'objet de conventions entre les structures.

#### **Projets en cours dans le domaine de la formation :**

- Ateliers déplacés avec l'ESAD – 2 semaines de stages des étudiants à Pôle Sud avec des artistes associés et restitution publique (Nouvelles, open public, etc..)
- Participation à un colloque de l'Université sur le Re-enactement
- Cycle de formation « la danse à l'école » organisé avec l'Adiam 67 (2 sessions d'une semaine)
- Cycle de formation « Trajectoires » pour danseurs de hip hop amateurs ( 60 heures de formation)
- Workshop : Du geste musical au geste dansé » par Virginia Heinen du 25 au 27 janvier
- Workshop : « Echappée Sauvage» par la Cie Dégadezo entre novembre 2012 et mai 2013 en partenariat avec le TJP
- Stages ponctuels organisés avec le Conservatoire à Rayonnement Régional (CRR), le Centre chorégraphique de la Ville ou le CIRA
- Cours, conférences et interventions à l'Université dans le cadre des cours de l' UFR des Arts
- Conférences à l'Ecole Supérieure des Arts Décoratifs (HEAR)
- Réflexion sur un programme d'actions avec l'ESAD pour la prochaine résidence chorégraphique
- Réflexion 2013 autour d'un programme de workshop en danse avec le CRR.

## **IV - ETRE UN LIEU DE FABRIQUE DE PROJETS SPÉCIFIQUES ET INNOVANTS**

### **DES PROJETS ASSOCIANT ARTISTES PROFESSIONNELS ET AMATEURS**

La réussite de ces projets révèle le formidable engagement d'un public venant de tous les horizons (âges, provenances, expériences, catégories sociales etc...) et notre capacité à les motiver sur des projets ambitieux animés par des professionnels. Ces expériences nécessitent une organisation et une infrastructure solide qui sont possibles grâce à l'ensemble du dispositif de partenaires que Pôle Sud a su fidéliser au fil des ans et la confiance des amateurs concernés est aujourd'hui un levier formidable pour l'élaboration de nouveaux projets.

#### **Exemple de projets déjà réalisés :**

- « L'exil » Francesca Lattuada - 90 personnes dans les rues de la ville (1997)
- « Le marathon chorégraphique » de Mark Tompkins - plus de 200 participants amateurs et professionnels (1999)
- Le « Visage de l'autre » de la Cie Kubilaï Khan - près de 100 performances d'artistes amateurs et professionnels de la région - 24 heures non-stop (2001).
- Le « Bal » de la Cie Toujours Après minuit (2002)
  - La « fausse conférence » de Marco Berrettini (2007)
  - Les « cartes postales chorégraphiques » de Jean Gaudin (2008)
- « Héritages » par la Cie Mémoires Vives pour 18 jeunes du quartier (2009)
  - « Made in Strasbourg » Joanne Leighon - 99 amateurs au MAMCS en 2010.
  - « Paradistinguidas » de La Ribot avec 20 figurants de la région en mai 2011.
  - « Arrivederci Roma » juin 2012- projet dans la résidence de Carlotta et Catarina Sagna – 90 choristes et 20 danseurs amateurs

#### **Projets 2013/2014 : en cours**

- Travail avec des amateurs pour la pièce « Polices » de Rachid Ouramdane : chœurs d'enfants, foule et boxeurs...
- Interventions d'artistes locaux pour un projet de Christophe Haleb

## V - DÉVELOPPER LA DANSE DANS LA PROXIMITÉ DES PUBLICS

### TRAVAILLER SUR UN QUARTIER

L'arrivée de Pôle Sud sur le quartier de la Meinau il y a 20 ans, a été un élément positif pour la valorisation du quartier et de ses habitants. Bien intégré dans son site et en lien avec le tissu local, Pôle Sud est un des seuls équipements culturels de la Ville installé dans un quartier périphérique. Son projet artistique est compris et accepté par tous et des projets sont organisés régulièrement avec des partenaires ou des espaces publics de la Meinau (Centre Socioculturel – BMS - Plage du Baggersee, Collèges, Place de l'Île de France...) L'inscription de projets artistiques sur le quartier se fait en fonction des projets des artistes et en lien avec d'autres événements (présentation de saison, festival, résidence). Priorité est toutefois donnée aux établissements scolaires du quartier qui reçoivent en leur sein les ateliers pédagogiques et qui sont les premiers retenus pour les réservations de spectacles. Cette inscription doit continuer et se développer.

Projets en cours :

**Nouvelles 2013** : Sur le parvis de Pôle Sud en direction du quartier 2 projets de performances

**Saison 2013/2014** : résidence de la Cie Clara Cornil dans un magasin du quartier de la meinau

### INVESTIR DES ESPACES INEDITS

Le Festival Nouvelles, les résidences d'artistes développées par Pôle Sud depuis des années ont permis de développer des actions artistiques dans des lieux inédits : piscines, médiathèques, administrations, bureaux, studios, parvis, petites salles, grandes salles, appartements, musées, galeries d'arts, écoles, universités, lycées, etc... Cette approche permet un rapprochement évident du public et des œuvres mais permet aussi de travailler avec des contraintes stimulantes pour les artistes. L'expérience de Pôle Sud est grande dans ce domaine et le nouveau projet va renforcer cet axe propice à de nombreux partenariats ponctuels.

**Nouvelles 2013** : Musée de la Folie Marco à Barr, Château de Spessbourg à Andlau

### SUR UNE VILLE, UN TERRITOIRE

Une grande partie des projets développés dans le cadre de résidences d'actions sont prévus pour être réalisés en site urbain ou patrimonial. La danse est probablement l'un des vecteurs les plus pertinents pour révéler un espace, un bâtiment ou une déambulation urbaine. De nombreux projets ont déjà vu le jour et ils réservent à chaque fois de vrais moments de curiosités et de surprises pour les passants. Strasbourg est une ville disposant d'un patrimoine architectural exceptionnel et Pôle Sud est en capacité de réunir des artistes expérimentés pour en révéler de nouveaux aspects.

#### Exemples déjà réalisés:

Cie Ex- nihilo – Place Kléber et Place de l'homme de fer

Cie Felix Ruckert – dans toute la ville

Cie Joanne Leighton – Plage du Baggersee –MAMCS- FRAC Alsace

Cie Paloma Calle – quartier Gare

Cie Joao - quartier Meinau et Place de la République

Jean Gaudin aux Bains municipaux et parcours dans toute la ville + Hôpital civil

Cie Membros – esplanade de la Cité de la Musique

Cie Mistral Est « Parade» - Médiathèque Malraux, Parc Schulmeister et Hautepierre

Cie Fanny de Chaillé – Jardins du Musée Würth

Cie David Rolland « Les lecteurs » et « Happy manif » sur le parvis Malraux

#### Nouvelles 2013

Cie Le Grand Jeu : Esplanade Malraux

Cie Jozsef Treféli : médiathèque Meinau

## **VI - RENFORCER LE LIEU EN TANT QUE PÔLE-RESSOURCE**

### **DÉVELOPPER LA DOCUMENTATION ET L'INFORMATION POUR LES PUBLICS ET LES ARTISTES**

Accès à des fonds documentaires : La proximité de la Médiathèque Meinau disposant d'un fond important en matière de DVD et livres sur la danse est un atout qu'il faut développer dans le cadre d'une meilleure coordination d'actions sur l'animation de ce fond documentaire. Cycles de conférences, rencontres avec des artistes, informations thématiques et séances de visionnage collectif sont à envisager.

**Conseils personnalisés pour de jeunes artistes:** Informations, conseils sur les procédures d'accès aux subventions, conseils administratifs, artistiques... Pôle Sud est en mesure d'apporter son aide dans tous ces domaines.

**Conseils personnalisés pour des étudiants ou des chercheurs :** la connaissance du réseau de la danse et de son développement peut être partagé dans le cadre de rendez-vous spécifiques avec des membres de l'équipe.

### **ETRE EN SYNERGIE AVEC DES PROJETS PORTÉS PAR D'AUTRES PARTENAIRES**

Au titre de la coopération artistique Pôle Sud est régulièrement sollicité pour participer à l'élaboration de programme danse inscrit dans d'autres projets. Une façon de développer la diffusion de la danse et d'en ouvrir la visibilité à des publics inscrits dans d'autres dynamiques et parfois sur des thématiques différentes. Un rôle de Pôle-ressource du conseil en programmation.

**Partenariats déjà engagés :** -Le festival « Musica » -Le festival « Jazz d'Or » -Le festival des « Giboulées de la Marionnettes » -Le festival « Strasbourg Méditerranée -Programmation danse pour des vernissages d'expos au FRAC alsace ou dans les musées de la Ville dans le cadre de la Nuit des musées.

**Nouvelles Pistes de travail :** Festival Melting Pot avec les Migrateurs -Festival Pisteurs d'étoiles à Obernai -Festival Transeuropéen de Mulhouse avec la Filature.

## 4 - LES OUTILS DU DÉVELOPPEMENT

### LES ETAPES DU DÉVELOPPEMENT

**1- NOUVELLE CONVENTION COLLECTIVE** A partir de janvier 2013, Pôle Sud dépendra de la convention collective des entreprises culturelles. Passage symbolique s'il en est de sa nouvelle configuration. Cette nouvelle convention confirme l'action du lieu et surtout permet une nouvelle organisation du travail en lien avec le projet artistique du lieu.

**2- NOUVELLE ORGANISATION DES ÉQUIPES** Pôle Sud est une entreprise dont le personnel est très stable. Une équipe qualifiée et compétente dont l'organisation toutefois ne permettait pas d'atteindre une réelle autonomie et satisfaction pour le personnel. Une nouvelle organisation des tâches et des missions permet aujourd'hui de clarifier les circuits de fonctionnement, les responsabilités et apporte une meilleure fluidité dans le traitement des dossiers.

**3- CONVENTION QUADRIENALE : SOCLE DU DÉVELOPPEMENT** Le principe d'une convention entre Pôle Sud et les pouvoirs publics est le véritable socle de son développement. L'accord des collectivités autour d'un projet permet une projection vers l'avenir et renforce la crédibilité d'une équipe à l'extérieur. Le nouveau statut souhaité : Centre de développement Chorégraphique est un signe fort de cet engagement.

**4- ENTRETIEN DU BÂTIMENT ET DES ESPACES DE TRAVAIL** Pôle Sud dispose d'espaces de travail cohérents avec son projet. Toutefois le vieillissement de la salle de spectacle (25 ans) et ses accès PMR est un sujet préoccupant pour les années à venir. Une politique régulière d'investissements est néanmoins mise en oeuvre depuis quelques années et le parc de matériel ainsi que les nouveaux espaces sont bien entretenus.

▫ **5- RECHERCHE DE NOUVEAUX FINANCEMENTS** Parmi les nombreux chantiers à développer il est évident que Pôle Sud devra rechercher de nouveaux financements à court terme. Fonds européens, transfrontaliers ou financements privés, le projet artistique du lieu peut vraisemblablement recueillir de nouveaux apports. Cette hypothèse entrera en action quand le projet et l'organisation administrative seront consolidés.

Tous les paramètres sont aujourd'hui réunis pour réaliser ce projet. Une équipe en ordre de marche, un bâtiment et des équipements adaptés, un réseau de partenaires fidèles et actifs, un large public et un financement impliquant tous les acteurs territoriaux (Ville, Etat, Région et Département).